



Rappel : Mission et objectifs généraux

Jeune association créée en octobre 2011, les Skieurs Réunis des Hautes-Fagnes (SRHF) se sont statutairement donné pour mission de promouvoir le ski de fond sur le plateau des Hautes-Fagnes dans le respect total de la nature et en étroite collaboration avec les instances officielles compétentes (Département Nature et Forêt – Centre Nature) gérant le domaine.

Cette promotion du ski de fond est appelée à revêtir différents aspects : aménagement des pistes et infrastructures, organisations des activités sportives, mise en œuvre de projets pédagogiques, amélioration de la cohabitation avec les différents utilisateurs des lieux, visibilité accrue, sont les axes de travail importants auxquels le club engage tous ses efforts.

Organisation - Chiffres clé

L'association a été constituée en octobre 2011 sous forme d'ASBL affiliée à la Fédération Francophone Belge de Ski (FFBS) ; elle comprend 19 membres fondateurs et/ou effectifs¹ et est gérée par un Conseil d'Administration de 7 personnes élu pour 3 ans².

Le club a pu compter, pour la saison en cours, 254 membres ayant cotisé (se répartissant entre 73 membres sportifs licenciés et 181 membres récréatifs).

Réalizations - Rapport d'activité 2012-2013

Les principaux objectifs de la saison 2012-2013 étaient de consolider les acquis de la première année en matière de notoriété et d'adhésion du public et d'avancer de manière concrète et significative sur nos objectifs principaux.

Un hiver particulièrement long (plus de 80 jours skiables) nous a permis d'obtenir d'excellentes conditions de base pour y travailler.

Adhésion du public

L'objectif a été atteint en quantité³ mais surtout en matière de satisfaction des skieurs selon les échos qui nous sont parvenus. La toute grosse majorité des skieurs et/ou sympathisants qui nous avaient rejoints la saison dernière ont confirmé leur adhésion. Du fait de l'implantation au Mont Rigi, les interférences avec les autres acteurs du terrain ont été réduites au minimum et la collaboration avec le DNF reste également excellente.

Amélioration des conditions de pratique

Infrastructures

Un gros travail d'aménagement de fond du **secteur Mont-Rigi** a été entrepris à l'automne, grâce à l'engagement de nombreux volontaires, de manière à permettre l'utilisation du parcours projeté dans de bonnes conditions.

- enlèvement de cailloux, rochers et autres obstacles sur les chemins ; débroussaillage

¹ Suite à la démission de Xavier Janssens en décembre 2012 et la cooptation des deux nouveaux administrateurs.

² Suite à la nomination d'André Dehottay et Damien Job lors de la dernière AG.

³ Le nombre d'adhérents a plus que doublé (254 contre 110 en 2011-2012)



- nivellement et assèchement des coupe-feu (tranchées d'écoulement, comblement par gravier sur socle de rondins, apport de terres,...)
- mise en place d'un balisage spécifique sur tout le parcours (en plus des panneaux « respect »)



A l'exception de la pointe la plus au sud, le tracé prévu a été rendu opérationnel.

Durant la saison, la préparation des pistes s'est effectuée quasi quotidiennement pour le skating avec une qualité qui se rapproche des standards internationaux.



Grâce à la générosité et le savoir-faire des entreprises Delhez, le club dispose désormais également d'un patin pour tracer en classique. La trésorerie n'a pas permis d'acheter la fraiseuse convoitée sur fonds propres puisque notre demande de subsides à l'Adeps a été refusée au motif que cette institution ne subsidiait pas les infrastructures.



La piste de l'achat/location de matériel plus lourd (pistenbully, moto neige,...) n'a pas été activée pour la même raison.

Grâce à l'enneigement, la **piste Renard** a pu être utilisée également dans de bonnes conditions. Le balisage a été assuré comme précédemment et la piste préparée en skating et classique dès que les conditions de neige le permettaient / l'imposaient.

Vu l'implantation au Mont Rigi, le club a, en revanche, complètement délaissé le **secteur Botrange**.

Relationnel

Nous avons connu très peu d'interférence avec les acteurs professionnels ou les propriétaires des lieux. En grande partie grâce au soutien du DNF, les exploitants forestiers ou les chasseurs n'ont pas perturbé les activités. L'attitude pro-active, diplomate et responsable dont le club a toujours fait preuve est un atout de poids.

Le point le plus important est que le club a obtenu de la Défense une concession d'occupation des lieux en cas d'enneigement. Ceci nous permet dorénavant d'utiliser le « huit » sans souci, tout comme l'extension vers la Fagne et autre possibilité de jonction. Cela ne supprime pas totalement le risque de détérioration de la piste lors d'éventuelles manœuvres mais les relations avec le commandement militaire sont cordiales de sorte que des solutions évitant des dommages trop importants devraient pouvoir être trouvées.

L'occupation des lieux pour une pratique du ski de fond plus sportive, avec ses contingences, est loin d'être entrée dans les mœurs. Le grand public ne comprend pas toujours en conséquence les demandes des skieurs. Malgré l'aménagement à plusieurs endroits d'un sentier leur réservé, quelques accrochages avec des promeneurs ont encore eu lieu sans conséquences bien importantes. Ce point devra faire l'objet d'une attention particulière dans l'avenir.

Nous avons du également constater que quelques (rares, il est vrai) skieurs profitaient des lieux sans daigner s'affilier au club ou s'acquitter d'une contribution financière. C'est un point à surveiller également.

Projets sportifs

Le club s'était donné un triple objectif.

1) Initiation et implantation du biathlon-laser (hiver et été)

Deux manifestations ont été organisées : une première à l'automne sur le site « Probémal » à Malmedy en rollerski, une seconde en février à Sourbrodt à skis sur neige. Dans les deux cas, une trentaine de personnes y ont participé ⁴ et les échos ont été positifs, principalement pour Sourbrodt plus axé sur une découverte « fun » par un public séduit par une expérience nouvelle alors qu'à Malmedy, plusieurs participants avaient déjà côtoyé, voire pratiqué, ce sport de près ou de loin...

Ces premières expériences positives ne permettent pas encore de déduire un réel attrait à plus long terme pour cette discipline au sein des skieurs. Elles sont toutefois suffisamment encourageantes pour ne pas abandonner le créneau qui devra être soutenu par davantage de publicité et de précision dans l'organisation.

2) Organisation de la Transfagnarde et d'un championnat de Belgique

⁴ A noter que les participants étaient très différents dans chaque cas, seuls quelques rares personnes ont pris part aux deux.



Grâce aux excellentes conditions météo et au travail obstiné du comité et de courageux bénévoles, la Transfagnarde a été un très grand succès populaire et sportif (plus de 250 inscrits) et ce, en dépit de quelques soucis organisationnels. L'épreuve constituait, comme prévu, le championnat de Belgique de ski de fond longue distance (30 et 20 kms) pour les licenciés ainsi qu'une course populaire sur les mêmes parcours pour les non-licenciés. La qualité du parcours et de sa préparation, l'ambiance pendant et après ont été saluées par chacun, tout comme le fait de retrouver au calendrier une épreuve qui rappelle à beaucoup de beaux souvenirs et remet à l'honneur le ski de fond dans les Fagnes.



En début d'hiver (décembre), nous avons organisé également, au pied levé, le criterium de la première neige (65 coureurs) suivi quinze jours plus tard, d'une course en style classique. Ces deux événements sympathiques n'ont pas exigé de gros moyens mais ont contribué à la réussite de la saison sur le plan sportif (compétitif) et à mettre le club à l'avant plan.

3) Randonnées en ski-roues, activités sans enneigement

Vu la longueur de la saison sur neige, le calendrier a été réduit à sa plus simple expression en dehors des activités ayant lieu dans le cadre du souper de club.





- 4) Une section marche nordique a été également mise en place et est prête à fonctionner.

Projets pédagogiques

Le stage en Vercors s'est déroulé à la satisfaction des 25 participants qui ont trouvé sur place une belle occasion de progresser dans un cadre optimal pour un coût relativement modéré (un peu plus de 150 euros en moyenne par personne hors frais de déplacement, repas de midi et frais personnels pour 5 jours).

Plusieurs initiations pour adultes (classique + skating) ont été organisées au Mont Rigi ou sur la piste Renard (environ 80 participants au cumul). En revanche, la fréquentation des jeunes est extrêmement limitée et le départ de Xavier Janssens du Centre Nature n'a pas permis de réaliser le projet « découverte nature à skis » (pendant des activités découverte des Fagnes en trottinette), le Centre devant jouer un rôle moteur dans cette initiative. Le projet destiné aux écoles a été postposé vu le manque de disponibilité pour l'encadrer.

Des contacts ont été pris avec l'Adeps pour obtenir un soutien financier à la formation. Aucune infrastructure qualifiante n'existant en Belgique, les personnes qui souhaitent prendre en charge l'initiation et le perfectionnement des jeunes (et moins jeunes) devront se former à l'étranger, L'obtention d'un certificat de moniteur restant un passage obligé pour débloquer le soutien des pouvoirs publics même si ceux-ci semblent prêts à financer également la formation des formateurs.

D'autre part, le club étudie la possibilité d'inviter ponctuellement des moniteurs étrangers.

La Fédération francophone n'ayant rien inscrit au budget 2013, sa participation ne dépassera pas un montant symbolique de 600 euros.

Relationnel

Comme évoqué ci-dessus, les **relations avec le DNF et l'armée** ont été cordiales et le resteront pour autant que le club ne prenne pas d'initiative intempestive et respecte les accords conclus.

Nous avons pu presque nous faire un allié du DNF en deux ans et la plupart de nos demandes d'aménagement et d'occupation des lieux ont été satisfaites. Les relations avec la Défense resteront plus formelles et rigides mais nous n'avons eu plus rien à déplorer à partir du moment où notre utilisation du domaine militaire a été officialisée par la signature d'une convention⁵.

Vu notre transfert au Mont-Rigi, le voisinage s'est correctement passé et la nouvelle organisation des pistes sur le plateau devrait limiter les problèmes à l'avenir **avec les loueurs et leurs clients**.

En ce qui concerne les **féderations sportives**, le dynamisme du SRHF est unanimement reconnu. Toutefois, le mode de fonctionnement propre⁶, tant à la fédération francophone où Bruno Vanvolsem a été nommé administrateur, qu'à la fédération nationale fait que cette reconnaissance d'estime ne se traduit pas par des éléments concrets en notre faveur.

Notre existence a provoqué la remise en vigueur de la commission ski nordique mais ces travaux ont été limités jusqu'à présent.

⁵ Il s'agit d'une convention d'occupation à titre précaire moyennant redevance de 100 euros / an. Le ministère de la défense reste prioritaire et conserve davantage de droits que dans le cas d'une convention classique mais le club ne court plus le risque d'une interdiction pure et simple de passage.

⁶ Où les décisions sont encore largement partisanses...



Visibilité

Trois axes ont été abordés qui ont contribué à fixer davantage une image plus professionnelle du club dans les esprits.

- Le balisage a été adapté à l'implantation du Mont Rigi avec pour objectif de bien canaliser les skieurs. La défense en a d'ailleurs reconnu la pertinence et la qualité.
- Le site internet a subi une refonte importante pour rendre plus attrayant et la page facebook est devenue un vecteur d'échanges et d'informations important.
- La vente de 50 vestes aux couleurs du club a été un plus tant sur le point d'illustrer concrètement l'appartenance à un groupe constitué et organisé que sur le point budgétaire où un petit bénéfice a pu être dégagé.

Ressources et financement

Les ressources financières⁷ du club proviennent essentiellement des cotisations de ses membres et des recettes liées aux différents événements. Nous avons pu à nouveau compter sur le sponsoring de Claessen Sports et d'Optibel et obtenu en plus l'aide de Decorama et de Stéphane Willemsens pour les vestes.

Comme annoncé, le club a déposé officiellement 3 **demandes de subsides auprès des pouvoirs politiques** :

- une première de 8 400 euros à l'Adeps pour l'achat de la fraise : refusée car le matériel d'entretien est exclu des points subsidiables ;
- une seconde de 11 000 euros à l'Adeps pour l'achat de 5 postes de tir biathlon laser : le dossier a été transmis avec avis favorable aux instances nationales, nous attendons la décision officielle fixant le montant définitif du subside ;
- une demande générale de soutien exceptionnel à la Région Wallonne (sans montant exprimé mais avec en annexe un budget de 30 000 euros). Nous avons reçu un budget de 1 500 euros à justifier sur l'année 2013.

Les contacts pris avec l'office du tourisme des cantons de l'est sont malheureusement restés lettre morte.

⁷ Nous renvoyons au bilan et compte de résultat pour plus de détails.